

“mier peuple du monde. S'il ne
“l'est pas aujourd'hui, il le sera
“demain.”

Quant à la fortune, c'est une capricieuse dont ceux qui n'ont pas réussi à la conquérir disent beaucoup de mal, mais qui n'en dénote pas moins chez ceux qui l'ont conquis des qualités précieuses de jugement et de volonté que l'instruction pourra donner ou développer au moins.

Dans tous les cas, la Mutualité pourra suppléer à l'absence de fortunes individuelles considérables et nombreuses en créant au moyen des économies de tous la richesse collective et nationale et en procurant “au plus grand nombre un peu plus de bien-être matériel, en atténuant les incertitudes de leur avenir, pour développer leur conscience, leur dignité et leur responsabilité sociales.

Voilà donc la tâche du jour : Instruction et Mutualités. La Société St-Jean-Baptiste de Montréal donne l'exemple, et elle convie à son œuvre tous les Canadiens-français soucieux de l'avenir de notre race. Les cours publics du Monument National et les Ecoles ménagères, la Caisse Nationale d'Economie, voilà les œuvres qui sollicitent le dévouement de tous et de chacun. Nos organisations de paroisses se prêtent singulièrement bien au développement d'institutions de ce genre. Qu'auprès de la fabrique ou de la commission scolaire il y ait une Société St-Jean-Baptiste, une société de tempérance et une société de la Caisse Nationale d'Economie toutes bien organisées et bien dirigées, et notre avenir est assuré.

E. LAFONTAINE.

Les interets de la race

Nous publions ici avec empressement une lettre de l'honorable L.-O. David, adressée au directeur de la “Patrie”, et qui attire l'attention de tous les Canadiens-français sur des faits qui ne doivent pas nous être indifférents :

Monsieur le Directeur
de la “Patrie”,

Un mot en réponse à votre chroniqueur ouvrier dont je reconnais la vieille griffe.

Il ne m'a jamais aimé ni comme avocat, ni comme candidat, greffier, sénateur ou président de l'Association Saint-Jean-Baptiste. Il a bien droit de ne pas m'aimer, de me critiquer, de nier même ce que j'ai fait pour les ouvriers. Mais il n'a pas le droit de mépriser des institutions politiques ou nationales que tout Canadien doit aimer. Il n'a pas le droit de dire que l'Association Saint-Jean-Baptiste rejette les ouvriers. C'est une injustice impardonnable. Il n'a pas le droit de donner raison à ceux qui disent que les ouvriers ne reconnaissent pas ce qu'on fait pour eux et de s'efforcer de faire oublier que c'est moi qui ai fait passer, à mon détriment, et malgré les avertissements de mes amis, les premières lois destinées à protéger le salaire, les meubles de ménage et certains outils ou instruments de travail de l'ouvrier, ainsi que le cheval et la voiture du cocher ou charretier, etc., etc.

On m'avait bien averti que non seulement on ne m'en tiendrait pas compte, mais qu'un jour viendrait où on nierait même ce que j'avais fait pour amé-